

## QUESTIONS PRATIQUES DE GYNÉCOLOGIE

*L'examen gynécologique doit-il toujours avoir lieu en présence d'un tiers ?*

Il est d'usage, dans les traités classiques, de recommander aux médecins de ne procéder à l'examen gynécologique qu'en présence d'une tierce personne. Le conseil est bon, assurément ; mais il n'est pas toujours d'une application pratique, et je pense qu'il y a lieu souvent de déroger à cette règle.

Sans doute, le médecin s'expose, surtout dans les campagnes et les petites villes, à voir sa moralité suspectée s'il s'enferme dans son cabinet avec une jeune femme ; il s'expose même à des accusations plus graves et il s'est rencontré des messalines ou des hystériques capables d'inventer les plus horribles machinations. De prétendus attentats à la pudeur ont été pris au sérieux par le parquet sur la simple accusation de femmes plus ou moins débauchées que le médecin avait eu l'imprudence de recevoir sans témoins. Bien plus, on a accusé le praticien de s'être livré à des manœuvres abortives, alors qu'il s'était borné à appliquer les méthodes d'exploration et de traitement les plus régulières.

Malgré tous ces inconvénients, j'estime qu'on ne peut ériger comme règle absolue la nécessité de la présence d'un tiers pour les examens gynécologiques. Beaucoup de femmes aiment mieux être examinées sans témoins ; d'autres, chez lesquelles il est nécessaire de pratiquer des pansements fréquents, sont dans l'impossibilité d'amener avec elles un mari, une parente ou une amie. En somme, on peut dire que, dans les grandes villes, les spécialistes reçoivent et traitent dans leur cabinet un grand nombre de femmes sans l'assistance d'aucun témoin.

A l'étranger et plus particulièrement en Amérique, les gynécologues en renom ont toujours dans une pièce annexée à leur cabinet une femme expérimentée, une *assistante*, qui prépare les instruments, met la femme en posture et constitue pour le médecin une aide des plus utiles. Cette pratique est pour ainsi dire passée dans les mœurs médicales américaines, où le spéculum de Sims est d'un usage presque général. On sait, en effet, que cet instrument ne peut être employé sans l'assistance d'un aide qui le maintient en place.

Mais, en France, il en est tout autrement et l'examen gynécologique y est souvent pratiqué sans témoins, et cela sans que le médecin puisse être accusé de manquer au devoir professionnel.

Sans doute, il serait mieux d'agir autrement, et je préfère pour mon compte la présence d'une parente ou du mari, surtout lorsqu'il s'agit d'un premier examen qui doit servir de base au diagnostic et au traitement.

Dans quelques cas, le mari tient à se rendre compte par lui-même et parfois désire jeter un petit coup d'œil au travers du spéculum. Je ne vois aucun inconvénient à satisfaire sa curiosité, qui me paraît fort légitime. Si les intéressés sont convaincus de la nature de la lésion, ils n'en acceptent que plus souvent les mesures proposées pour la combattre, quelle qu'en soit la gravité.

Dans un cas récemment observé chez une femme atteinte de carcinome, je n'avais pu décider la famille à accepter l'opération nécessaire, et ce n'est qu'après avoir vu lui-même la lésion du col par le spéculum que le mari a appuyé de son autorité l'intervention chirurgicale et que l'hystérectomie vaginale a pu être pratiquée dans de bonnes conditions.

Je suis de ceux qui pensent que la gynécologie ne doit pas être mystérieuse, et je fais toujours mon possible pour éclairer les malades sur la nature de leur affection. Chaque fois que la lésion est assez précise, je joins à ma consultation écrite un croquis schématique. Je me suis toujours très bien trouvé de cette pratique. Il va sans dire que, lorsqu'il s'agit d'une affection très grave, je m'abstiens d'en faire connaître la nature précise à la malade elle-même, me réservant de le faire par écrit à son médecin ou à ses parents. Encore convient-il, lorsqu'on écrit à la famille de la patiente, de le faire avec beaucoup de réserve, la lettre ayant beaucoup de chances de tomber entre les mains de l'intéressée.

En résumé j'estime que, dans les grandes villes, le médecin peut, sans manquer au devoir professionnel, recevoir et traiter dans son cabinet une femme sans la présence d'une tierce personne, cette femme fût-elle jeune, jolie et de mœurs douteuses.

Il est bon cependant de prévenir les jeunes confrères qu'ils seront souvent l'objet de visites et de sollicitations fort compromettantes.

Tantôt l'intéressante cliente voudrait se débarrasser d'une grossesse suspecté et serait bien heureuse si on employait le cathéter utérin... méfions-nous, jeunes praticiens.

D'autres, moins dangereuses, vous entretiennent de questions physiologiques ; elles voudraient savoir *certaines choses* ; elles vous demandent notamment pourquoi elles n'éprouvent aucun plaisir avec leurs maris au moment de l'acte sexuel.

Celles-là sont rarement des ingénues, mais des femmes à la recherche de comparaisons... méfiez-vous encore, praticiens jeunes et vieux, et ayez toujours présent à l'esprit l'admirable sonnet de notre grand poète Camuset :

Catinette, en quelque aventure  
S'étant éraillé le satin,  
Va consulter un beau matin,  
On la hisse : elle est en posture.

---

Un tube d'étroite ouverture  
Dans un pâle reflet d'étain  
Guide le regard incertain  
Au sein de sa riche nature.

Voilà le bobo découvert,  
A nous la flamme, à nous le fer  
Mais — ô faiblesse de la bête —

Son cautère à peine soufflé,  
L'opérateur courbant la tête,  
Adore ce qu'il a brûlé.

N'imitiez jamais celui qui a eu « *la faiblesse de la bête* ». Si la chair est faible, l'esprit est prompt, telle doit être la devise du praticien

UN VIEUX GYNÉCOLOGUE.